

Rencontre - débat

Invitation - Programme



Règles de probité et responsabilité financière, quel accompagnement pour les élus ?

Lundi 30 juin 2025
13h15 - 18h30
Au Pharo à Marseille



Règles de probité et responsabilité financière, quel accompagnement pour les élus ?

Placés par leurs concitoyens devant une exigence d'exemplarité toujours plus forte, les maires doivent intégrer dans leur action quotidienne de décideur, d'employeur et d'acheteur, des règles dont l'inobservation ou l'ignorance peuvent emporter des conséquences, y compris à titre personnel.

La responsabilité s'étend aussi aux gestionnaires publics susceptibles de répondre de leurs actes de gestion devant la Cour des comptes, en application de l'ordonnance du 23 mars 2022.

Dans ce contexte, et dans les perspectives d'évolution qui sont ouvertes, la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence française anticorruption, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et Aix-Marseille Université vous invitent à assister et participer au colloque du 30 juin prochain, au Pharo à Marseille.

Programme

13h15 - Accueil en salle des **Voûtes**

14h00 - Ouverture par :

- **Nathalie GERVAIS**, présidente de la Chambre Régionale des Comptes
- **Isabelle JEZOUGO**, directrice de l'Agence Française Anticorruption
- **Jean-Baptiste PERRIER**, doyen de la faculté de droit et science politique, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles
- **Franck RASTOUL**, procureur général
- Vidéo de **David LISNARD**, président de l'AMF



Règles de probité et responsabilité financière, quel accompagnement pour les élus ?

Suite programme

14h30 - Table ronde : Urbanisme, domanialité, risques émergents : comment anticiper dans l'action publique locale ?

- **Jean-Baptiste PERRIER**, doyen de la faculté de droit et science politique, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles
- **Alain VOGELWEITH**, président de la chambre des affaires économiques et financières de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
- **Isabelle JEZOUGO**, directrice de l'Agence Française Anticorruption
- **Frédéric MASQUELIER**, maire de Saint-Raphaël, représentant de l'AMF

15h45 - Conférence : Le régime de responsabilité financière des gestionnaires publics issu de l'ordonnance du 23 mars 2022

- **Nicolas GROPER**, premier avocat général au parquet général près la Cour des comptes

16h50 - Table ronde : Le maire face aux risques, comment peut-il s'en prémunir ?

- **Jean-François KERLEO**, professeur des universités en droit public
- **Jean-Luc BLACHON**, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence
- **Yann PHILIPPE**, sous-directeur en charge des acteurs économiques

18h00 - Clôture par :

- **Christian VIGOUROUX**, président de section honoraire au Conseil d'Etat

Rencontre - débat

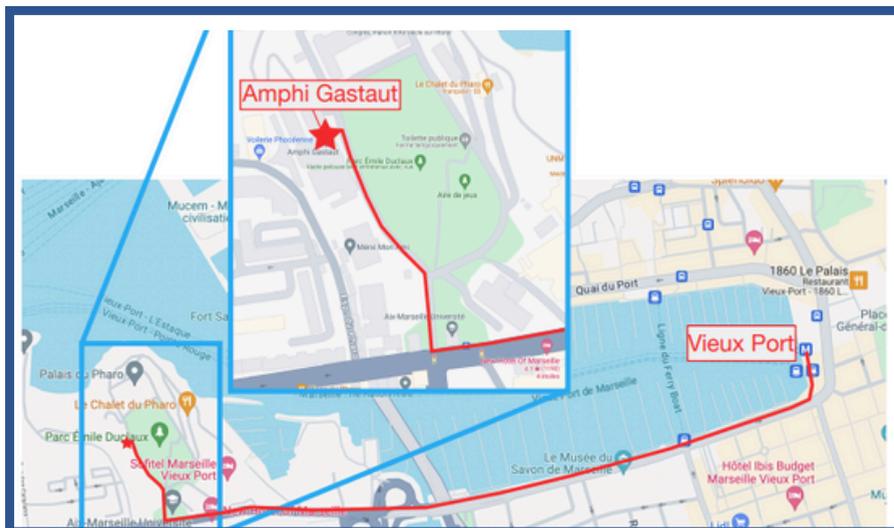
Lundi 30 juin 2025
13h15 - 18h30

Informations pratiques

Aix-Marseille Université

Amphithéâtre Gastaut - Jardins du Pharo,

58, boulevard Charles-Livon 13007 Marseille



En partenariat avec

